

## **La conscience morale face au discours écrit**

Michel T. Giroux  
Avocat et docteur en philosophie,  
Directeur, Institut de consultation et  
de recherche en éthique et en droit (ICRED)

### **Introduction**

Mes premiers mots sont destinés aux organisateurs de cette rencontre prometteuse. Je les remercie de me faire l'honneur de m'adresser à vous. Le thème de notre rencontre, « Où es-tu l'éthique ? » suscite en moi le plus grand intérêt, car il se rapporte à une dimension essentielle de mon activité professionnelle. J'ai aussi hâte d'entendre les autres présentations, puisque leur variété m'invitera à considérer des aspects de l'éthique et de la vie intellectuelle plus vastes et plus diversifiés que ceux de mon activité professionnelle.

Dans le contexte de mon travail, je m'intéresse particulièrement à l'éthique clinique et à l'éthique de la recherche. Bien que ces deux pratiques se situent dans l'univers de la santé, leurs objets diffèrent et elles opèrent dans des encadrements normatifs distincts. Toutefois, dans les deux cas, il est constamment question de poser des jugements.

Je développerai mon propos en recourant à trois sources : la romancière Jane Austen (1775-1817), le philosophe Socrate (470-399), et le philosophe et essayiste Alain (1868-1951). Avec Jane Austen, nous verrons une illustration montrant comme il est facile, dans une conversation superficielle, de multiplier les erreurs de jugement. Socrate exposera l'opposition qu'il voit entre le discours parlé et le discours écrit, et il affirmera la supériorité du discours parlé, car celui-ci peut faire l'objet d'un dialogue. Alain reconnaît la nécessité des lois pour le bon fonctionnement de l'organisation sociale, mais il insiste sur la nécessité pour chacun d'utiliser son jugement propre. Je terminerai par une suggestion relative aux délibérations qui devraient avoir cours au sein des comités d'éthique de la recherche (CER) et des comités d'éthique clinique (CEC).

Le fil conducteur de mon propos est que la rationalité nous permet de poser des jugements sains, dont ceux qui se rapportent à la conduite

humaine. La richesse de chacune des trois sources que j'ai mentionnées justifierait que nous nous arrêtions à chacune de façon attentive, lors de notre conversation.

### **Erreur de jugement**

Le roman de Jane Austen *Orgueil et Préjugés (Pride and Prejudice)* raconte les aventures sentimentales de cinq jeunes femmes, les sœurs Bennet. Les jeunes femmes du milieu auquel appartient la famille Bennet, la *gentry* campagnarde, espèrent trouver dans le mariage l'état qui leur garantira la sécurité financière et un certain statut social. L'auteur décrit avec beaucoup de précision le conformisme et l'intransigeance d'une partie de la société anglaise de son époque. Jane Austin dépeint le ridicule du snobisme, des conventions rigides et des jugements superficiels portés sur les personnes.

L'une des sœurs Bennet, Jane, est retenue à Netherfield, résidence d'une famille amie des Bennet. Jane doit demeurer alitée pour combattre un fort rhume qui requiert des soins attentifs. En apprenant les nouvelles sur l'état de sa sœur, Elizabeth s'inquiète et décide de se rendre à Netherfield, même si elle doit marcher une distance de trois miles dans la boue. Son apparence lors de son entrée à Netherfield sera, à n'en pas douter, un sujet de prédilection pour les habitants de cette maison. Voici le récit caustique de la conversation survenue à la fin du dîner :

« - Il faut lui reconnaître une qualité, celle d'être une excellente marcheuse. Je n'oublierai jamais son arrivée, ce matin ; son aspect était inénarrable !

- En effet, Louisa, j'avais peine à garder mon sérieux. Est-ce assez ridicule de courir la campagne pour une sœur enrhumée ! Et ses cheveux tout ébouriffés !

- Et son jupon ! Avez-vous vu son jupon ? Il avait bien un demi-pied de boue que sa robe n'arrivait pas à cacher.

- Votre description peut être très exacte, Louisa, dit Bingley, mais rien de tout cela ne m'a frappé. Miss Elizabeth Bennet m'a paru tout à fait à son avantage quand elle est arrivée ce matin, et je n'ai pas remarqué son jupon boueux.

- Vous, Mr. Darcy, vous l'avez remarqué, j'en suis sûre, dit miss Bingley, et j'incline à penser que vous n'aimeriez pas voir votre sœur s'exhiber dans une telle tenue.

- Evidemment non.

- Faire ainsi je ne sais combien de miles dans la boue, toute seule ! A mon avis, cela dénote un abominable esprit d'indépendance et un mépris des convenances des plus campagnards.

- A mes yeux, c'est une preuve très touchante de tendresse fraternelle, dit Bingley.

- Je crains bien, Mr. Darcy, observa confidentiellement miss Bingley, que cet incident ne fasse tort à votre admiration pour les beaux yeux de miss Elizabeth.

- En aucune façon, répliqua Darcy : la marche les avait rendus encore plus brillants<sup>1</sup>. »

Le caractère subjectif et capricieux des jugements posés se détache nettement de cet échange, particulièrement dans l'opposition entre le mépris des convenances et la tendresse fraternelle. La conversation contient une succession de jugements très divers dont aucun n'est examiné. En éthique générale, tout comme en éthique clinique ou en éthique de la recherche, les jugements doivent être rationnels, appuyés sur une argumentation logique.

### **Discours parlé et discours écrit**

En opposant le discours parlé improvisé au discours écrit préparé, Socrate rappelle la légende ancienne du dieu égyptien Theuth qui inventa le calcul, la géométrie, l'astronomie, le trictrac et les dés, et les lettres de l'écriture. Theuth se rendit chez Thamous, roi d'Égypte, et lui présenta ses inventions dans l'espoir que tous les Égyptiens en bénéficient. Thamous considéra chaque art nouveau, qu'il louait ou critiquait après avoir interrogé Theuth sur son utilité. Examinant l'invention de l'écriture, Thamous y trouva un grave inconvénient, puisque « cette invention, en dispensant les hommes d'exercer leur mémoire, produira l'oubli dans l'âme de ceux qui auront acquis la connaissance ; en tant que, confiants dans l'écriture, ils chercheront au-dehors, grâce à des caractères étrangers, non point au-dedans et grâce à eux-mêmes, le moyen de se ressouvenir<sup>2</sup>. » Puisque les hommes ne rechercheront plus leurs souvenirs au fond d'eux-mêmes, l'écriture ne préservera pas les hommes de l'oubli. Elle contribuera plutôt à l'amplification de l'oubli.

Par ailleurs, il est impossible d'interroger le discours écrit, puisque sa réponse ne peut être qu'unique, répétée à l'infini. En cela, le discours écrit ressemble à « la peinture : les rejets de celle-ci ne se présentent-ils pas comme des êtres vivants, mais ne se taisent-ils pas majestueusement quand on les interroge ? Il en est de même aussi pour les discours écrits<sup>3</sup>. » Le discours écrit est immuable, il n'entend rien, nul ne peut le convaincre de quoi que ce soit. C'est pourquoi le discours écrit n'est qu'un simulacre du discours parlé, vivant et animé qui « s'inscrit dans

---

<sup>1</sup> Jane Austin, *Orgueil et préjugés*, traduit de l'anglais par V. Leconte et Ch. Pressoir, Éditions 10/18, 1979, p. 52.

<sup>2</sup> Platon, *Phèdre*, 275a.

<sup>3</sup> *Supra*, note 2, 275d.

l'âme de celui qui s'instruit, du discours qui est capable de se défendre lui-même et qui d'autre part, a connaissance de ceux auxquels il doit s'adresser ou devant qui il doit se taire<sup>4</sup>. » En raison de sa nature fixe, le discours écrit n'est jamais un acteur du dialogue.

Au sens usuel, le dialogue est un entretien entre deux personnes. Cette définition du dialogue évoque à la fois la dimension personnelle de l'humain et sa dimension sociale. Participant à un dialogue, j'y suis un interlocuteur, présent à titre de personne unique. Un autre être, de même nature que moi, y participe aussi comme interlocuteur, à titre de personne unique. Il y a donc moi et les autres, puis l'organisation sociale.

### **Fidélité à soi et organisation sociale**

L'organisation sociale existe pour permettre à chacun de parvenir à un niveau de développement personnel inaccessible dans l'isolement. Afin que leur union soit possible, les citoyens conviennent de respecter des règles de vie en commun, les lois. L'organisation sociale, incarnée dans l'État et diverses institutions publiques et privées, établit des règles de vie en société, des codes et des lois. Les règles de vie en société proviennent d'instances extérieures au citoyen. Aussi fondées qu'elles puissent être, ces règles sont sujettes à des améliorations au fil de l'écoulement de l'histoire, et il leur est impossible d'enrober le citoyen pour l'ensemble des circonstances de sa vie.

Le philosophe Alain insiste aussi sur la nécessité, pour l'humain, d'être fidèle à lui-même. Sa conduite ne peut être uniquement dictée par les lois, les conventions et les modes : « L'homme n'est pas au monde pour imiter toujours ni pour obéir toujours ; il se doit aussi à lui-même ; il doit travailler à perfectionner son jugement propre, et agir d'après cela<sup>5</sup>. » Agir d'après son jugement propre, c'est obéir à sa conscience morale.

### **Éthique de la recherche et éthique clinique**

Depuis près de 25 ans, l'univers de la santé a connu l'émergence de deux structures destinées à offrir un soutien éthique aux professionnels de la santé : le CÉR et le CÉC. Le CER a pour mandat d'examiner les projets de recherche et de s'assurer que ces initiatives sont respectueuses des droits et de la dignité des personnes qui deviendront sujets de recherche. Le CER approuve le projet présenté, le refuse ou demande des modifications. Aujourd'hui, le CER opère dans le contexte de nombreuses normes relatives à son fonctionnement et à la mise en œuvre de la recherche. Ces normes sont parfois détaillées et elles expriment des obligations

---

<sup>4</sup> *Supra*, note 2, 276a.

<sup>5</sup> Alain, *Propos*, Pléiade, Tome II, 1970, p. 36.

déontologiques à l'égard des CER et des chercheurs. L'application de cet abondant corpus normatif pose la question de savoir s'il est encore possible aux membres d'un CÉR d'exercer leur jugement de façon indépendante à l'égard du discours écrit que constitue ce corpus normatif.

Dans le contexte de la relation d'aide, toutes les personnes en relation avec un établissement (professionnels de la santé, employés divers, bénévoles, proches d'un usager) peuvent obtenir l'éclairage d'un CEC, si leur établissement s'est doté de cette instance. Le CEC est consulté à propos d'une multitude de questions éthiques concernant l'orientation des interventions. L'avis qu'exprime le CEC est consultatif. Une fois que le demandeur a obtenu l'avis du CEC, il lui revient de déterminer la nature de sa conduite. Puisque les membres d'un CEC ont accès à l'intimité du patient et de ses proches, ils se trouvent dans la possibilité d'apporter un grand bien, mais aussi de provoquer un dommage considérable. Il est pertinent de nous demander si le dialogue au sein du CEC est suffisamment précis et rigoureux pour justifier la confiance des personnes qu'il est supposé éclairer.

Afin d'illustrer la différence entre ce qui est appelé l'éthique de la recherche et l'éthique clinique, voyons une partie de l'histoire de Sophie :

« Sophie, une fillette de 8 ans, est atteinte d'un cancer suffisamment développé pour que certains organes vitaux soient atteints. L'organisme de Sophie n'a pas bien répondu aux traitements. Les effets secondaires des traitements ont toujours été particulièrement pénibles. Sophie comprend qu'elle peut mourir de sa maladie. Depuis quelques jours, Sophie affirme qu'elle souhaite rentrer chez elle et refuse de recevoir d'autres traitements thérapeutiques. Elle souhaite que son existence se termine auprès des siens, sans subir les effets secondaires d'un traitement supplémentaire. Lors d'une rencontre récente, son médecin a mentionné la possibilité d'un autre traitement qui serait appliqué aux termes d'un protocole de recherche. Quel est le bien de Sophie? Faut-il ou non tâcher de la convaincre d'accepter le traitement proposé? Le protocole de recherche est conforme à la législation fédérale et aux normes internationales portant sur les essais cliniques. Le CÉR établi conformément à l'article 21 du *Code civil du Québec* a examiné et approuvé le projet de recherche, suivant les normes contenues dans l'*Énoncé de politique* et les *Standards du FRSQ*. La question demeure : 'Qu'est-ce qui serait un bien pour Sophie?' La réponse à cette question ne se trouve certes pas dans les indications d'un corpus normatif, si détaillé soit-il, ou dans l'émission d'un visa par un CÉR. L'obtention

d'une réponse soucieuse du bien total de Sophie n'est possible que dans une délibération éthique<sup>6</sup>. »

S'agissant de la vie et de la mort, la détermination du bien total de Sophie échappe totalement au discours écrit des normes déontologiques concernant la recherche. Une fois que les professionnels de la santé leur auront convenablement expliqué le contexte clinique actuel, les parents de Sophie devront se décider en exerçant leur jugement propre.

### **Conscience morale et rationalité**

Par conscience morale, j'entends l'acte de la raison, le jugement, qui décide en matière de conduite humaine. La conscience indique la conduite à tenir, avant le fait, et elle évalue la conduite adoptée, après le fait. L'idéal est que la conduite privilégiée par la conscience corresponde à un bien réel. La découverte de ce bien est plus probable lorsque la personne s'est renseignée et a réfléchi avant de se décider.

L'extrait du roman *Orgueil et préjugés* illustre des jugements superficiels, exprimés les uns à la suite des autres et sans aucun dialogue examinant leur validité. Cette absence de questionnement fait penser à la description que donne Socrate du discours écrit. À l'inverse, le discours parlé peut recevoir des questions et y répondre. Le dialogue possible dans le discours parlé permet d'examiner le jugement posé à la lumière de ce que doit être une argumentation rationnelle.

Les délibérations des CER et des CEC devraient être marquées au coin du dialogue véritable et de la rationalité qui questionne les points de vue exprimés. Les CER et les CEC jouissent de la confiance de leur milieu, et les réponses qu'ils émettent peuvent être porteuses de conséquences importantes pour certaines personnes. Ce seul aspect des conséquences possibles pour des personnes impose aux membres des CER et des CEC d'adopter un mode de délibération rigoureux et ouvert aux opinions diverses.

### **Conclusion**

Je termine et conclus par quelques mots sur le dialogue et la vanité. Un dialogue est un entretien, une discussion. Une condition essentielle à l'existence d'un dialogue est que la conversation ne soit pas composée de paroles superposées, ignorantes les unes des autres. La conduite d'un dialogue requiert que les énoncés fassent l'objet de questions et de

---

<sup>6</sup> M.T. Giroux, « Cultiver des attentes pragmatiques à l'égard des comités d'éthique » dans *La malréglementation. Une éthique de la recherche est-elle possible et à quelles conditions ?* Les Presses de l'Université de Montréal, 2010, p 122-123.

commentaires. Dans un dialogue respectueux de la rationalité, les questions de l'autre me contraignent à justifier ce que j'énonce et à envisager les choses suivant un point de vue différent du mien. Le plus grand péril du dialogue concerne ma vanité. M'efforçant de convaincre l'autre, de le persuader, il se pourrait que, tout bien considéré, je sois celui qui, finalement, corrige son jugement.



---

## Dies ist ein WWF-Dokument und kann nicht ausgedruckt werden!

Das WWF-Format ist ein PDF, das man nicht ausdrucken kann. So einfach können unnötige Ausdrücke von Dokumenten vermieden, die Umwelt entlastet und Bäume gerettet werden. Mit Ihrer Hilfe. Bestimmen Sie selbst, was nicht ausgedruckt werden soll, und speichern Sie es im WWF-Format. [saveaswwf.com](http://saveaswwf.com)

---

## This is a WWF document and cannot be printed!

The WWF format is a PDF that cannot be printed. It's a simple way to avoid unnecessary printing. So here's your chance to save trees and help the environment. Decide for yourself which documents don't need printing – and save them as WWF. [saveaswwf.com](http://saveaswwf.com)

---

## Este documento es un WWF y no se puede imprimir.

Un archivo WWF es un PDF que no se puede imprimir. De esta sencilla manera, se evita la impresión innecesaria de documentos, lo que beneficia al medio ambiente. Salvar árboles está en tus manos. Decide por ti mismo qué documentos no precisan ser impresos y guárdalos en formato WWF. [saveaswwf.com](http://saveaswwf.com)

---

## Ceci est un document WWF qui ne peut pas être imprimé!

Le format WWF est un PDF non imprimable. L'idée est de prévenir très simplement le gâchis de papier afin de préserver l'environnement et de sauver des arbres. Grâce à votre aide. Définissez vous-même ce qui n'a pas besoin d'être imprimé et sauvegardez ces documents au format WWF. [saveaswwf.com](http://saveaswwf.com)

---



SAVE AS WWF, SAVE A TREE